



Compte Rendu Comité Directeur du CODERS 85

le 26/09/2023

1) Mot d'accueil de la présidente

La présidente souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence à notre comité directeur : 16 clubs sur 18 étaient représentés. Si l'on ne tient pas en compte **de** l'absence de Jean-Marie LEVEY (vice-président du Coders et président de Chantonay) qui est « Instructeur » et qui encadrerait un stage cette semaine, seul l'AMLS de St Jean de Monts n'était pas représentée.

A ce jour, le CODERS de Vendée comprend 18 clubs, nous rappelons que 6 clubs nous ont quitté soit, une perte de 713 adhérents !!!!

Modification du règlement intérieur et des statuts du CODERS

Le règlement intérieur est en cours de modification, les statuts du CODERS seront revus dès la parution des nouveaux statuts de la FFRS et du CORERS.

2) Représentation Comité Directeur et Clubs

Comité Directeur

<u>Présents</u>	<u>Absents excusés</u>
DUTOIR Martine : Présidente CODERS.	AUDOUIN Norbert : Secrétaire adjoint
FALEMPIN Edith : Coordinatrice CODERS / Clubs	BROUTIN Frédéric : Secrétaire
GUIN Catherine : Formation CODERS	LE VEY Jean-Marie : Vice-président
LEVEQUE Catherine : Trésorière	POISBLAUD Robert : Communication
PFEUTY Patrice : Site Internet	
PELLOIS Nadine : Trésorière Adjointe	
SIMONNET Daniel : Subventions	
THEVENIN Dominic : Formation CODERS	Club
	JEHANNO Michel : St Jean de Monts

Clubs

RABILLIER Serge : Aubigny	BIDAUD Jean : La Roche sur Yon
PEPIN Monique : Beauvoir sur Mer	AVIDE Sylvie : La Roche sur Yon
LEROY Anne-Marie : Beauvoir sur Mer	HABERT Anne-Marie : Les Achards
SADOWSKI Patrick : Brem sur Mer	PAPINEAU Catherine : Les Achards
POIRÉ Pierre : Brem sur Mer	LE DANTEC TISON Catherine : Les Sables d'Olonne
FONTENEAU Gérard : Brétignolles sur Mer	TERRIEN Paul : Les Sables d'Olonne
LE BAIL Philippe : Brétignolles sur Mer	MENARD Martine : Sérigné
BENJAMIN Joël : Fontenay le comte	SIMONNET Daniel : St Avaugourd des Landes
GRELFOU Thierry : Fontenay le comte	CLEENEWERCK Patrick : St Gilles Croix de Vie
BLACHE Daniel : Givrand	JAMIS Martine : St Laurent sur Sèvre
FLERKINGER C. : Le Poiré sur Vie	GROLLEAU Françoise : St Malo du Bois
FORT R. : Le Poiré sur Vie	

3) Adoption du Compte Rendu du CD du 06/06/2023

Pas d'objection et pas d'abstention, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4) Cooptation au Comité Directeur

Ce jour, nous vous avons présentés les 4 personnes citées ci-dessous qui ont acceptés de nous rejoindre pour assurer une fonction dans le bureau du Comité Directeur :

AUDOUIN Norbert	Secrétaire adjoint
FALEMPIN Edith	Coordinatrice CODERS /Clubs
PFEUTY Patrice	Site Internet
PELLOIS Nadine	Trésorière adjointe

Aucune objection de la part des représentants des clubs présents pour intégrer ces personnes dans le comité directeur, ils sont donc cooptés. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Création du poste Coordinatrice CODERS/Clubs

Edith sera la coordinatrice du CODERS vers les Clubs pour toutes les remontées d'événements sportifs et festifs qui paraîtront sur notre nouveau site Internet.

5) La Formation

Saison 2022/2023

Légèrement moins de demandes de stages qu'en 2021/2022 mais qui représente 238 stagiaires validés sur les différents modules.

Deux rencontres d'animateurs **ont eu lieu** pour échanger sur les pratiques et les nouveautés :

- * Activités Dansées : organisée par l'AMLS de St Jean de Monts
- * Activités Gymniques : organisé par le CODERS qui a eu lieu au CREPS, animée par Dominic THEVENIN

D'autres Formations Continues sont organisées par le CORERS (AGC) et par la FFRS (ces formations sont inscrites sur le livret de formation).

Saison 2023 – 2024

De nombreux stagiaires sont déjà inscrits, malheureusement les stages sont pris d'assaut provoquant des reports d'inscriptions sur la saison 2024/2025. D'où l'importance de faire connaître à l'avance vos besoins en **animateurs** afin que le CORERS puisse anticiper **sur le futur** le calendrier.

De nouvelles formations sont mises en place :

- * La FIA : **Formation Initiale d'Animateurs en 27h00**, cela regroupe FCB + M1, c'est un gain de temps pour la formation **et** un seul déplacement.
- * M2 pickleball : Il est détaché du M2 Tennis (Tennis rebond) qui sont deux disciplines à part entière.
- * D'autres rencontres animatrices par discipline seront mises en place durant cette saison (minimum 2).
- * La Vendée compte 5 instructeurs : Nicole **LAMAZEROLLES** (ASRY), Dominic **THEVENIN** (A4S), Jean Marie **LEVEY** (Chantonnay), Gérard **VRIGNON** (ARA) et dernièrement Pascal **GIET** (A4S)

Pour votre information, jusqu'en décembre 2023, pas d'inscription des formations sur FFRS360, le CODERS doit payer la totalité des stages prévus, la FFRS nous remboursera dès les stages terminés.

A ce jour, nous venons de régler la somme de 7 500 €. Merci de votre vigilance afin de vous assurer que vos stagiaires effectuent les formations pour lesquelles ils se sont inscrits. En cas de désistement à moins d'un mois, nous devons payer respectivement la totalité de l'hébergement soit : 1/3 le CLUB – 1/3 le CODERS - 1/3 le CORERS

6) Les Finances – Situation comptable au 31/08/2023

Etat trésorerie : La trésorerie présente un solde positif de 46 272.79 € au 31/08/2022.

Produits et charges

Concernant les produits et charges, ceux-ci se sont élevés respectivement à 67 619.69 € et 83 096.82 € au cours de l'exercice comptable. Le déficit s'élève à la somme de 15 477 €

1) Les produits concernent principalement :

- Les cotisations sur licences versées par la FFRS : 32 107 €.
- Les aides aux formations versées par la FFRS : 28 992 €, soit :

PSC1	4 860 €	M1	6 040 €
AS	1 190 €	M2	12 040 €
FCB	3 638 €	MC	1 124 €

- Les aides et subventions pour un total de 6 005.92 €. Ce montant est particulièrement faible par rapport aux années précédentes. En effet les demandes ont été faites mais ne nous sont pas encore créditées.

2) Les charges concernent principalement :

- La participation au financement des formations : 72 303 € soit

PSC1	8 138 €	M1	16 525 €
AS	3 240 €	M2	30 985 €
FCB	9 952 €	MC	3 463 €

Nous avons organisé une conférence médicale pour 316.75 € et une FC gym pour 125.50 €.

Le CODIR du 06/06/2023 à St Avaugourd est revenu à 740.34 €

Les frais de fonctionnement : 6297.55 €, dont 3111.87 € qui correspondent à :

- 1 368.84 € : frais de déplacements AG et CODIR Coders
- Et des frais relatifs aux déplacements pour :
la formation FFRS30 dans les clubs, les commissaires aux comptes ainsi qu'une aide aux déplacements d'animatrices suite à un décès.

7) Les Subventions

Le soir du 26/09/2023, nous avons été informés que nous allions recevoir 4 000 € pour la subvention FDVA

Le montant total des subventions sera donc de :

FDVA	4 000 €
FORMATION	9 500 €
PSF	1 500 €
Soit	13 500 €

A ce jour, nous n'avons pas reçu la totalité des montants cités ci-dessus.

8) Communication

Site Internet

- * Création d'un nouveau site Internet plus ouvert qui nous le souhaitons, aura l'approbation des clubs et qui nous espérons sera visité par des personnes extérieures et des clubs. Notre but, diffuser une image positive des actions des clubs et de la FFRS afin d'attirer de nouveaux adhérents dans vos clubs.
- * Prospection auprès des entreprises pour recherche de partenariat et convention.
- * Création d'un flyer.

9) Stockage des documents CODERS

A ce jour, les membres du bureau travaillent sur leur ordinateur personnel et les documents sont diffusés en interne au cas par cas. Cela pourrait poser problème en cas de vol, de virus ou tout autres problèmes rencontrés par l'utilisateur. De ce fait, nous avons décidé de stocker nos documents sur le logiciel KDRIVE. Les membres du bureau auront ainsi une lisibilité sur tous les documents et certains auront des droits afin de les modifier si nécessaire. Les archives resteront accessibles même en cas de changement d'un membre du bureau.

10) SUPPORTER, la recyclerie du sport

Grande collecte de matériel ou vêtements de sport.

Nous vous avons remis des flyers, merci de les diffuser auprès de vos adhérents afin de collecter beaucoup de matériels ou vêtements quel qu'en soit l'état. Vous pourrez les déposer lors de nos prochains CD ou AG, nous les stockerons et les livrerons au CORERS à Nantes.

Cette collecte peut se faire au long de l'année ou lors d'une journée particulière mise en place par les clubs.

Si vous avez besoins de plus amples informations, vous pouvez contacter le CORERS au :

- stagiairecorerspdl@gmail.com
- developpementcorerspdl@gmail.com

11) FFRS 360

Un grand merci à Daniel SIMONNET, notre référent « FFRS360 » » pour sa disponibilité afin de répondre aux multiples demandes des clubs.

Les « bugs » rencontrés sur l'interface FFRS360 sont complexes mais il a su se spécialiser afin de dépanner et/ou communiquer avec les référents de l'interface pour tenter de résoudre les problèmes.

Etat des adhésions :

N° Club	Lieu	Nbre d'adhérents 2023/20244	Nbre d'adhérents 2022/2023
85028	AUBIGNY LES CLOUZEUX	153	173
85016	BEAUVOIR Sur MER	200	258
85006	BREM Sur MER	336	352
85032	BRETIGNOLLES/MER	170	150
85010	CHANTONNAY		417
85021	FONTENAY LE COMTE	330	360
85034	GIVRAND	43	58
85025	LE POIRE Sur VIE	194	220
85003	LA ROCHE SUR YON	1511	1417
85031	ST AVAUGOURD DES LANDES	120	113
85009	ST GILLES CROIX DE VIE	697	756
85001	ST JEAN DE MONTS		686
85022	ST LAURENT SUR SEVRE	230	252
85018	ST MALO DU BOIS	100	83
85019	SERIGNE	45	53
85020	TREIZE SEPTIERS		86
85035	LES SABLES D'OLONNE	161	144
85036	LES ACHARDS	220	124

Le nombre d'adhésions est sensiblement identique qu'à la même période de la saison dernière.

Sur FFRS360, 4 clubs ont des remontées de saisie en ligne qui ne dépasse pas 30 %.

Que vous dire de plus que nous n'ayons pas déjà évoqué sur FFRS360 et les multiples « bugs » rencontrés !!!

Nous avons également bien entendu que vos trésoriers se trouvent un peu démunis devant le nombre de ligne de virements (1 par adhérent) et quelquefois des prélèvements !!!

Nous souhaitons que tous ces problèmes soient rapidement derrière vous et que vous puissiez enfin profitez de vos activités sereinement.

Nous savons que Daniel a donné beaucoup de sa personne depuis un certain temps mais, n'hésitez pas malgré tout à le contacter lorsque vous rencontrez des problèmes. Il ne pourra peut-être pas tout régler mais, il a maintenant connaissance de plusieurs cas litigieux et saura vous conseiller au mieux.

12) Dates des prochaines échéances

Assemblée générale : 6/11/2023

Comité Directeur : 22/01/2024

Nous avons besoin de vous

Nous souhaiterions qu'un club nous accueille pour notre dernier comité directeur au mois de mai ou juin. La saison dernière, le club de St Avaugourd des Landes nous avait reçu et vos « retours » très positifs nous encourage à rééditer cette journée. De plus, nous réunir, échanger et partager, quelle belle façon de terminer la saison.

Le programme :

- le matin : Comité Directeur
- le midi : Apéritif et repas pris dans la convivialité
- l'après-midi : Animations sportives

Bien sûr, il appartient au club accueillant de réserver une salle pour le CD et le repas et demander à ses animateurs d'encadrer les activités prévues. Le CODERS prend en charge les frais liés à cette journée.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la présidente remercie les clubs pour leur présence en nombre à cette réunion. La séance a été levée à 16h40 et a été suivie du verre de l'amitié.

La Présidente,

Martine DUTOUR